

La lutte contre la violence conjugale ravivée par le drame des Rey-Bellet

MALTRAITANCE Les cas de violence domestique sont toujours aussi fréquents. L'assassinat de la skieuse en est la dernière illustration. Alors que les maisons d'accueil débordent, un nouveau site internet encourage les victimes à sortir du silence.

MARTINE CLERC

Publié le 14 mai 2006



INTERNET: Stéphanie Siggen, du Bureau de l'égalité vaudois qui a élaboré le site. «Plus aucune victime ne devrait être laissée seule face à sa honte et à sa peur.» / ODILE MEYLAN

Une femme enceinte abattue par son mari dont elle venait de se séparer. Une victime qui, semble-t-il, craignait son futur meurtrier. Hier, au moment de présenter le nouveau site internet romand à l'attention des victimes des violences domestiques, le drame Rey-Bellet était dans tous les esprits.

«Ce n'est certainement pas un coup de folie, comme beaucoup l'ont dit, estime Stéphanie Apothéloz, coresponsable du site. Mais une manifestation extrême de violence conjugale. Selon les médias, des épisodes de mauvais traitements avaient eu lieu dans le couple avant la tuerie.»

La violence conjugale, physique et psychologique, n'est ni une affaire privée, ni une affaire banale, mais un phénomène grave et répandu, rappellent les professionnels. Depuis hier, les victimes - des femmes à 95% - mais aussi les auteurs des violences peuvent trouver de l'aide sur un site internet interactif. «Ce portail est aussi destiné à l'entourage du couple qui parfois encourage la soumission de la victime en banalisant les faits», indique Sylvette Mihoubi-Culand, directrice du Centre MalleyPrairie à Lausanne, seul lieu d'accueil d'urgence du canton de Vaud. «Le but est d'atteindre les femmes avant qu'elles n'arrivent à Malley en pleine nuit, avec leurs enfants.»

Nommé «violencequefaire.ch», le site met l'accent sur les ressources à disposition. Chacun peut s'y confier anonymement et poser des questions. Des professionnels écoutent et répondent en ligne dans les trois jours. Que dit la loi? Où trouver protection? La jalousie est-elle normale? Ce nouvel outil, géré par l'association romande «Vivre sans violence» et initié par le Centre MalleyPrairie, le service Violence et Famille et le Bureau de l'égalité vaudois, devrait permettre d'orienter rapidement les personnes concernées vers des services d'aide. Des traductions sont prévues en six langues. «Rompre le silence et l'isolement est une première étape indispensable pour stopper la spirale de la violence, souligne Stéphanie Siggen, cheffe de projet au Bureau de l'égalité vaudois. Internet, avec l'anonymat qu'il permet, peut faciliter ce premier pas.»

SONDAGE

- [La violence conjugale reste-t-elle un tabou en Suisse?](#)

LIEN UTILE

- violencequefaire.ch

Une femme sur cinq

De nombreuses femmes maltraitées ont dernièrement cherché de l'aide dans des lieux d'accueil en Suisse. Conséquence du meurtre de Corinne Rey-Bellet? «Après de tels drames, des femmes réalisent qu'elles sont aussi en danger», estime Myriame Zufferey de l'organisation faîtière suisse des maisons d'accueil pour femmes DAO. A Bienne et à Thoune, les centres affichent complets. Et à Lausanne? «La surcharge est permanente, explique Sylvette Mihoubi-Culand. Ce genre d'événements augmente l'anxiété des victimes mais nous n'avons pas enregistré plus de demandes depuis la tragédie des Crosets.»

En Suisse, une femme sur cinq est maltraitée physiquement ou sexuellement par un conjoint. Et selon Amnesty International, plus de quarante cas de femmes décédées sous les coups de leur partenaire ont été relatés par les médias en 2005.

Infos: www.violencequefaire.ch

Prenez position, donnez votre avis!

Chaque jour, 24heures demande votre avis sur un sujet d'actualité et publie le lendemain les meilleures interventions ainsi que le résultat du sondage!



La violence conjugale reste-t-elle un tabou en Suisse?

Votez!

Résultats sur 401 réponses depuis le 12 mai 2006



Résultats au 16 mai 2006